

BULLETIN n° 43 - Juillet 2001

SOMMAIRE

EDITORIAL - Réfléchir en amont

La population de la commune (recensement de 1999)
Désenclaver le futur Centre de Secours (liaison Dahouët/centre-bourg)
Implantation du Centre Nautique (enquête sur une implantation à Piégu)
Affectation de la Villa Notre-Dame.

EDITORIAL - REFLECHIR EN AMONT

« Prendre le temps de réfléchir » écrivions-nous, à propos de l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU), dans l'éditorial du bulletin n°42 de mai dernier.

Le temps nécessaire de réflexion paraît d'ailleurs largement donné par la nouvelle loi « Solidarité et Renouvellement Urbains » (SRU) qui impose de cadrer le PLU dans un « schéma de cohérence de territoire » ; l'élaboration de ce schéma ne paraît pas encore démarrée.

Dans le passé nous avons critiqué des décisions prises sans une vue globale de la situation. C'est ainsi qu'a été créée, près du lotissement de La Cour, une zone artisanale qui a échoué faute d'une desserte convenable. C'est ainsi qu'on a construit un bâtiment pour l'école de voile sans se poser la question du stationnement et de la mise à l'eau des bateaux, et depuis plus de 20 ans le problème n'est réglé que par des solutions provisoires.

Nous critiquons aujourd'hui que soit décidée la construction du Centre de Secours des pompiers dans la zone artisanale avant qu'on ait réglé la question primordiale des accès.

Mais, ici, c'est à une réflexion en amont que nous appelons nos élus et tous nos concitoyens. Il ne s'agit plus seulement d'une réflexion globale sur une situation actuelle avant de prendre une décision ponctuelle. Il s'agit de réfléchir à la situation vers laquelle on choisira d'acheminer la commune sur le long terme.

Les problèmes d'urbanisme sont certainement les plus difficiles qui se posent à une municipalité ; ils exigent notamment une projection à long terme des objectifs retenus, et les erreurs dans ce qui a été fait ou ce qui ne l'a pas été sont le plus souvent quasi-irréparables.

Il faut d'abord réfléchir aux objectifs.

Quel avenir voulons-nous donner à la commune ?

Est-il nécessaire de favoriser un accroissement de la population pour assurer la vitalité à terme de la commune ?

Sur ce point, les avis peuvent être partagés.

L'accroissement de la population de la France depuis 50 ans est-elle une référence a priori pertinente pour amorcer le débat ? Il y a un phénomène général de dévitalisation des bourgs et des petites villes. Faut-il s'y résoudre pour Pléneuf-Val-André, en essayant de sauver seulement les deux mois de saison de la station, et, alors, est-ce réaliste de penser que cela serait possible ? Les petites villes en déclin sont celles qui sont isolées. Pléneuf appartient à un territoire, celui de Lamballe et de Saint-Brieuc/Est, dont l'activité n'est pas en déclin. La commune n'y est donc pas condamnée.

Où rechercher les sources de vitalité pour assurer l'avenir ?

La situation géographique et la structure topographique de la commune ne lui donnent manifestement aucun atout naturel pour les entreprises de fabrication ou de transformation et pour le gros commerce.

Les services autres que ceux qui sont liés aux besoins des résidents secondaires et du tourisme ? C'est une piste de recherche qu'il faut suivre; mais les occasions d'adéquation de l'offre à la demande sont rares.

C'est dans le tourisme que la commune paraît avoir les meilleurs atouts naturels ; mais la saison ne dure ici réellement que deux mois, et les efforts faits pour l'élargir se heurtent vite à des obstacles naturels. Les meilleurs atouts de la commune se trouvent dans la qualité de la vie qu'elle peut offrir à des résidents permanents actifs ou jeunes retraités, et à des résidents secondaires dont l'apport économique est vital. Il faut rechercher l'équilibre optimum entre la vitalité qu'apportent les résidents et la vitalité que peut apporter le tourisme de passage pour qu'elles se confortent réciproquement.

La population de Pléneuf-Val-André (recensement 1999)

Au 8 mars 1999, Pléneuf-Val-André comptait 3.680 habitants.

En 1975, elle en avait 3.654, soit un accroissement de moins de 1%, alors que dans le même temps, la population française a cru de plus de 15%.

Il est vrai qu'en 1990 la population n'était plus que de 3.600 habitants Mais ce passage du déclin brut à la faible croissance ne compense pas le retard pris à l'égard de l'évolution nationale..

Au cours des années 90, le déficit naturel a été compensé par des arrivages de population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 321 naissances pour 610 décès. La progression de la commune provient du solde migratoire : l'excédent des entrées est de 372 personnes.

Les personnes âgées sont nombreuses :

- 553 habitants ont plus de 75 ans et représentent 15% de la population
- 680 ont moins de 20 ans et représentent moins de 19% de la population.

Parmi les 3.680 habitants, 1.261 seulement sont actifs.

La commune comprend 3.969 logements: 1.768 résidences principales et 2.135 résidences secondaires.